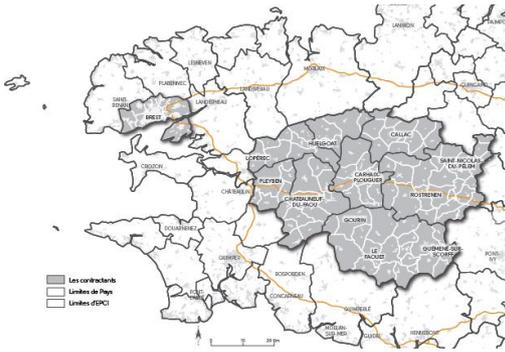


Contexte et objectifs visés



Le Contrat de Réciprocité Ville-Campagne¹ est une des mesures retenue par le Comité Interministériel aux Ruralités de mars 2015 pour travailler le lien urbain-rural. A ce titre, une expérimentation - pilotée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) - a été lancée en 2016 en vue d'un déploiement en 2017 à la révision à mi-parcours des CPER - Contrats de Plan Etat-Région.

Sur proposition des Préfets de Région, quatre groupements de territoires ont été retenus pour mener l'expérimentation :

- ✓ La métropole de Lyon et le Pays d'Aurillac
- ✓ La métropole de Brest et le Pays du Centre Ouest Bretagne (COB)
- ✓ La métropole de Toulouse et le Massif des Pyrénées
- ✓ La communauté urbaine de Le Creusot-Montceau Les Mines et le PNR du Morvan

Considérant que les liens et relations entre espaces urbains et ruraux non contigus peuvent être source de développement local, le principe de cette expérimentation est de donner une impulsion à la mise en dialogue des territoires. L'objectif est de favoriser la construction d'accords stratégiques entre territoires urbains et ruraux et prenant appui sur les spécificités territoriales des partenaires. Les contrats doivent aboutir à des actions concrètes caractérisées par une réciprocité des échanges ; l'équilibre financier n'étant pas forcément attendu. Par ailleurs, en vue d'élargir le champ des possibles en termes de coopération, l'élaboration de ces contrats et la mise en œuvre des actions peuvent mobiliser différents acteurs (publics et privés) des territoires et pas seulement les collectivités.

Ce mode de contractualisation se veut innovant et vise le gagnant-gagnant.

Présentation résumée

En Bretagne, les travaux ont démarré par la signature d'un « Protocole de coopération territoriale dans la perspective d'un contrat de réciprocité » posant les ambitions, le cadre ainsi que les modalités de pilotage et de gouvernance pour la co-élaboration du contrat entre les différentes parties-prenantes : Brest métropole et le Pays COB, les services de l'Etat (CGET, SGAR, Sous-préfectures de Brest et de Châteaulin), la région Bretagne, les départements du Finistère (29), des Cotes d'Armor (22) et du Morbihan (56).

La formalisation du contrat de réciprocité s'est notamment appuyée sur :

- ➔ une contribution - en amont - de l'Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPa) pour mettre en évidence les spécificités et la nature des relations entre les deux territoires.
- ➔ la nomination de deux chargés de mission aux cotés des Présidents des deux instances territoriales métropole et Pays, personnes qualifiées issues de la société civile.
- ➔ un pilotage de la démarche par Brest Métropole et le Pays COB, et mobilisant fortement les conseils de développement locaux.
- ➔ la mobilisation d'une équipe technique composée d'agents et techniciens des 2 instances territoriales autour de la Mission stratégie et prospective de Brest métropole et de la Directrice du Pays COB.
- ➔ la mise en place de trois groupes de travail thématiques (Economie et Insertion ; Santé, culture et services ; Energie et environnement) associant des acteurs d'origine et de sphères différentes (consulaires, associations, opérateurs socio-économiques, conseils de développement...) réunis à deux occasions, en même temps à Brest puis à Motreff, pour favoriser à la fois la remontée des idées, l'interconnaissance entre les participants et une vision transversale des projets à bâtir ensemble.
- ➔ la mobilisation des élus des deux territoires pour animer les groupes de travail en binôme avec les techniciens

L'ensemble de cette démarche s'est déroulée sur 18 mois et a abouti à la signature d'un contrat de réciprocité le 4 novembre 2016 à Plonévez du Faou en présence de Jean-Michel BAYLET ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales.

Thème : coopération
Sous-thème : urbain rural

Mots-Clés : coopération, ville-campagne, réciprocité, expérimentation

France/ Bretagne / Finistère

Coût du projet

- Montant total :
- Fonds européens en % du total :

Autres sources de financement :

Programme/axe /mesure
Expérimentation CIR 2016

Dates du projet

Date de début : mars 2015
Date de fin (prévisionnelle) : novembre 2016

Résultats

- Identification d'une trentaine d'actions et projets de natures variées, portés par différents types d'acteurs ou dispositifs et organisés en trois catégories (projets opérationnels, projets en préparation, thématiques en réflexion).

A titre d'illustration :

Des projets opérationnels

N°	Intitulé	Domaine	Principaux acteurs
1	Organiser via le port de Brest l'export vers la Chine de poudre de lait produite à Carhaix.	Economie	Synutra, CCIM de Brest Région
2	Organiser une promotion commune des Fêtes maritimes de Brest et du festival des Vieilles charrues (billetterie, représentation croisée des événements sur les sites, manifestation faisant lien entre les deux...)	Economie	Brest Evénements nautique Brest 2016, Festival des vieilles charrues
3	Soutenir les startup via le West Web festival de Carhaix	Economie	West web valley
4	Organiser un partage d'expérience sur la promotion des filières d'alimentation locale via la commande publique et via le développement d'une plateforme Internet.	Economie	ville de Brest, PM Pays de Brest, Pays COB
5	Créer des logements pour jeunes travailleurs à Motreff	Insertion	L'aile
6	Réaliser une plate-forme d'imagerie médicale mobile (IRM) à Carhaix	Santé	CHRU Brest, ARS
7	Promouvoir le Pays COB auprès des futurs médecins	Santé	Faculté de médecine Brest, Pays COB
8	Partager les programmes et actions de prévention et promotion de la santé dans le cadre des contrats locaux de santé	Santé	Ville de Brest, Pays COB, PM Pays Brest
9	Organiser un forum d'interconnaissance des acteurs de la culture	Culture	Brest Métropole, Pays COB
10	Monter en compétence les écoles de musique du COB en	Culture	Conservatoire Brest,

Figure 1 : extrait du contrat de réciprocité ville campagne breton

Points d'intérêts

- La mise en place d'un Comité de suivi entre les signataires du contrat notamment dans la perspective de faciliter le montage financier des projets
- La désignation par les présidents des deux collectivités de deux chargés de mission : personnalités qualifiées et personnes ressources issues de la société civile
- L'implication forte des Présidents et des DGS avec un effet levier sur la mobilisation des services et des acteurs
- Une dynamique basée sur un triptyque « Elus, Société civile, Techniciens »
- La mobilisation des élus tout au long du processus
- Un contrat considéré comme un document d'appui, souple et évolutif, qui a vocation à structurer le dialogue entre les parties prenantes

Enseignements

- Brest Métropole et le Pays COB se sont montrés très favorables à cette expérimentation vue non pas comme une coopération entre collectivités exclusivement mais comme la possibilité de travailler ensemble sur des intérêts territoriaux communs. A cela, plusieurs raisons et notamment :
 - Une tradition de coopération pour ces territoires excentrés : la métropole de Brest est déjà partenaire des pôles métropolitains Pays de Brest et Loire-Bretagne et des ententes territoriales des agglomérations de l'ouest Bretagne
 - Les politiques territoriales de la Région Bretagne incitent aussi - comme l'Etat - à des coopérations croisées urbain-rural
 - Des dynamiques de coopérations déjà ancrées entre les deux territoires (relations entre le CHRU de Brest et l'hôpital de Carhaix par exemple) et des opportunités émergentes (potentiel export du port de Brest en lien avec investisseurs chinois en Pays COB).

Pour en savoir plus :

Geneviève Le Meur - Directrice du Pays COB - g.lemeur@centre-ouest-bretagne.org

François Keraval – Directeur adjoint Mission stratégie et prospective - Brest Métropole - francois.keraval@brest-metropole.fr

Date de rédaction : Décembre 2016